



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025



POINT SANTÉ

SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

PARTIE I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION, DU POLE ET DU SERVICE	3
1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35	3
A. QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025 :	3
B. LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE	3
C. PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE	4
PARTIE II : SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES	5
1. SYNTHESE DES PRINCIPAUX POINTS A RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITES	5
2. LES CHIFFRES CLES DU SERVICE	5
PARTIE III : L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2025	6
1. LE PUBLIC ACCUEILLI	6
A. POINT SANTE PUZZLE	6
B. POINT SANTE HEOL	7
2. PARTENARIAT ET COORDINATION	9
A. LES PERMANENCES PARTENARIALES	9
B. INSCRIPTION DES POINTS SANTE DANS LE MAILLAGE TERRITORIAL	9
C. COORDINATION ET ORIENTATIONS A PUZZLE	10
D. COORDINATION ET ORIENTATIONS A HEOL	10
CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026	10

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SEA 35

Notre mission : L'association s'est fixé comme objectif d'agir pour la protection des enfants, adolescents et adultes en difficulté, particulièrement auprès de ceux qui souffrent dans leur milieu de vie d'inadaptations, de handicaps ou d'exclusions.

Nos valeurs : Articulée sur les politiques sociales dans leurs dimensions territoriales et nationales, la SEA35 ne réduit pas son action à un rôle d'opérateur, mais vise une mise en œuvre croisant les regards entre public accueilli et/ou accompagné, professionnels et bénévoles, pour :

- ➔ Prévenir et protéger toute personne en difficulté et faciliter sa promotion ;
- ➔ Observer et comprendre les phénomènes sociaux pour construire les réponses adaptées ;
- ➔ Participer à la coordination de ceux qui agissent sur les problèmes sociaux ;
- ➔ Faciliter les débats qui articulent la dimension technique et la dimension militante ;
- ➔ Inscrire chacun dans une contribution sociale collective en complément de la dimension individuelle.

A. QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES AU 31.12.2025 :

- 284 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 270,10 ETP
- Budget 2025 : 19,2 M€
- 11 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 1 bénévole d'intervention

B. LES REALISATIONS ASSOCIATIVES 2025 : DES DYNAMIQUES DE FUSION A L'ŒUVRE

FUSION ADSEA 22 / SEA 35

Depuis 2021, l'ADSEA 22 et la SEA 35, ont engagé un processus de réflexion à la demande de l'ADSEA 22 visant une fusion absorption de l'ADSEA 22 par la SEA 35. A l'appui d'un projet de traité de fusion réalisé avec l'accompagnement d'un cabinet externe, de nombreux échanges ont été menés entre les associations, le Conseil Départemental 22 et la PJJ. Après un mandat de gestion de 6 mois, les assemblées générales de juin 2025 ont approuvé le traité de fusion, pour une fusion effective depuis le 1^{er} juillet 2025. Les services du SIE, du SEVAD et d'administration ad'hoc ont rejoint le Pôle Milieu Ouvert.

ASFAD-SEA35 : LA NAISSANCE D'ALTERA, LES SOLIDARITES COMME ENGAGEMENT

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

La fusion aura lieu le 1^{er} juillet 2026.

« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.

Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »

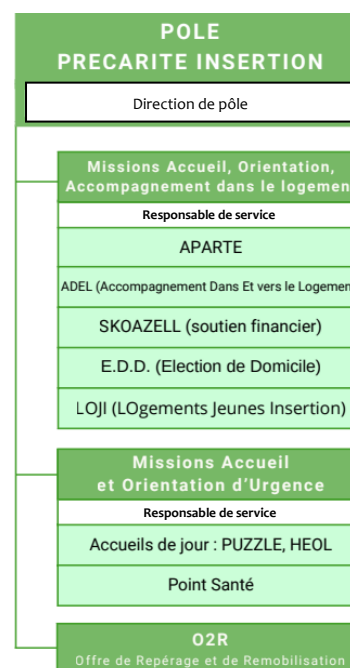
C. PRESENTATION DU POLE ET DU SERVICE

LE POLE

Le Pôle Précarité Insertion (PPI) offre des services diversifiés aux personnes en situation de grande précarité et/ou de détresse sociale. Au travers de ses 9 dispositifs, il propose accueil, information, orientation, hébergement d'urgence ou temporaire, accompagnement social personnalisé et soutien à l'accès aux droits.

Le Pôle Précarité Insertion est composé de :

- **SKOAZELL** : instructions d'aides financières et orientations
- **L'ÉLECTION DE DOMICILE** : mise à disposition d'une adresse et réception/distribution du courrier
- **PUZZLE** : accueil de jour pour personnes majeures
- **HEOL** : accueil de jour pour familles et femmes isolées
- **POINT SANTE** : adossé à chaque accueil de jour
- **APPARTE** : hébergement d'urgence en diffus (39 places)
- **LOJI** : hébergement temporaire et accompagnement social (17 places)
- **ADEL** : accompagnement vers et dans le logement (36 places)
- **O2R** : offre de repérage et de remobilisation



LE SERVICE

- ❖ **Mission générale** : Accompagner les publics précaires dans l'accès aux soins et aux droits.
- ❖ **Philosophie d'intervention** : « Désacraliser » la médecine, proposer un lieu ouvert, accessible, adapté aux freins et aux ressources des personnes.
- ❖ **Organisation** : Travail complémentaire des infirmières avec le médecin coordinateur du Point Santé Puzzle.
- ❖ **Finalité** : Constituer une étape vers le soin ordinaire et un espace d'accès pour les publics exclus.

Le Point Santé transmet chaque année, les données relatives aux actions inscrites dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces données sont établies selon 8 actions :

- ➔ Accueillir et agir face à toute question relevant du soin
- ➔ Identifier et prendre en compte la souffrance psychique
- ➔ Favoriser l'ouverture des droits
- ➔ Orienter et/ou accompagner vers les structures de soin de droit commun
- ➔ Participer à la coordination entre les points santé et les autres dispositifs sanitaires et sociaux (PASS, EMPP, centres d'hébergement, établissements en addictologie, SIAO, PMI...)
- ➔ Développer la prévention et promotion de la santé
- ➔ Encourager la réinsertion
- ➔ Communiquer, informer, former sur la spécificité en santé des publics précaires

Les deux Points Santé sont ouverts en alternance, HEOL le matin et Puzzle l'après-midi. Ils sont ouverts **un week-end sur deux**, en alternance avec le Point Santé du restaurant social Leperdit.

L'équipe se compose de deux infirmières pour un équivalent 1,7 ETP et d'un médecin généraliste pour un équivalent 0.145 ETP.

1. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX POINTS À RETENIR DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2025, les Points Santé ont accueilli **plus de 1 500 personnes**, confirmant leur rôle essentiel d'accès aux soins pour les publics en grande précarité. Puzzle concentre la plus grande part de l'activité avec **1 178 consultations infirmières** et **153 consultations médicales**. HEOL reçoit des demandes plus ponctuelles (169 consultations infirmière) et ne dispose pas de temps médical à ce jour.

Le Point Santé PUZZLE a accueilli **90 % d'hommes**. Dans une tendance inverse, le Point Santé d'HEOL a pour sa part accueilli **95 % de femmes**, souvent accompagnées d'enfants et confrontées à de nombreux freins d'accès aux soins.

La coordination reste un axe majeur de l'activité pour permettre un accès facilité aux médecins généralistes, spécialistes, structures d'addictologie ou dispositifs de santé mentale.

L'année a été marquée par des enjeux organisationnels avec, d'une part, le retour dans les locaux initiaux de PUZZLE après une longue période de travaux de réhabilitation, et d'autre part un turn-over significatif dans l'équipe de travail social. 2025 a aussi été une année de **réussites fortes grâce au partenariat** avec l'école de pédicurie, à l'implication de l'équipe dans des projets collectifs menés par les travailleurs sociaux et la montée en compétences des infirmières.

2. LES CHIFFRES CLES DU SERVICE

	POINT SANTE PUZZLE	POINT SANTE HEOL
Nombre de personnes accueillies sur l'année	1 331	203
Nombre de personnes différentes	323	88
Nb d'ETP dans le service	1.70 ETP de temps infirmier 0.145 temps médical	
Typologie du public accueilli	90 % d'hommes	95% de femmes
% par tranche d'âge	50,8 % entre 25 et 44ans	40,5 % entre 25 et 44ans
Consultations infirmières	1 178	169
Consultations médicales	153	n/a

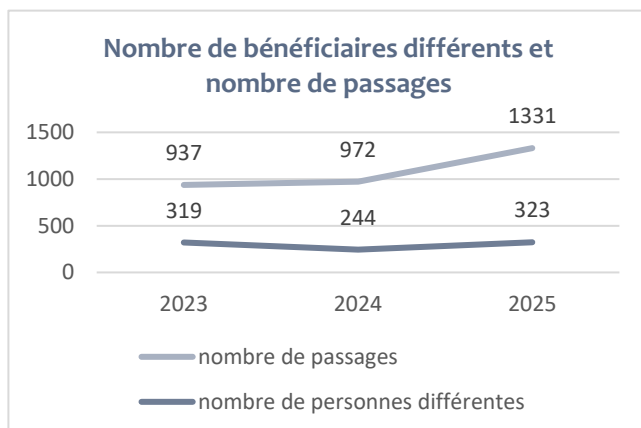
1. LE PUBLIC ACCUEILLI

A. POINT SANTE PUZZLE

PRESENTATION

Publics rencontrés	Vulnérabilités principales	Rôle du Point Santé
Hommes isolés	Précarité, isolement, faible autonomie	Appui pour renouer avec le droit commun et engager les démarches de santé
Femmes en errance	Violences, besoin de sécurité, parcours de soins fragiles	Espace sécurisant, réponses immédiates aux besoins de santé
Jeunes en rupture	Arrivée récente à la rue, risques d'installation dans la précarité	Accroche, repérage des urgences, orientation rapide
Personnes avec troubles psychiatriques	Instabilité, tensions possibles, besoin de coordination	Évaluation, désamorçage, lien avec le secteur psychiatrique
Personnes en errance de longue durée	Éloignement du soin, méfiance, priorisation de la survie	Soins de première intention, reconstruction progressive du lien au soin
Personnes migrantes	Instabilité administrative, barrières linguistiques, méconnaissance du système	Information, orientation, soutien dans l'accès aux droits (CSS, AME), création d'un lien de confiance
Jeunes originaires d'Afrique du Nord	Désillusion, absence de réseau, errance	Ouverture des droits, accompagnement vers un parcours d'insertion

FREQUENTATION



L'année 2025 confirme une hausse significative de la fréquentation du point santé de Puzzle, avec **1 331 passages recensés**, contre 972 en 2024 et 937 en 2023. L'organisation en binôme infirmier facilite l'auto-remplacement et limite les interruptions de service, notamment durant les congés.

Sur l'année, **323 personnes distinctes** ont bénéficié d'un accompagnement au sein du Point Santé. Une fréquentation qui continue de croître : 244 personnes accueillies en 2023, 319 en 2024 et 323 en 2025. Cette hausse régulière, même si elle se stabilise cette année, confirme l'ancrage du

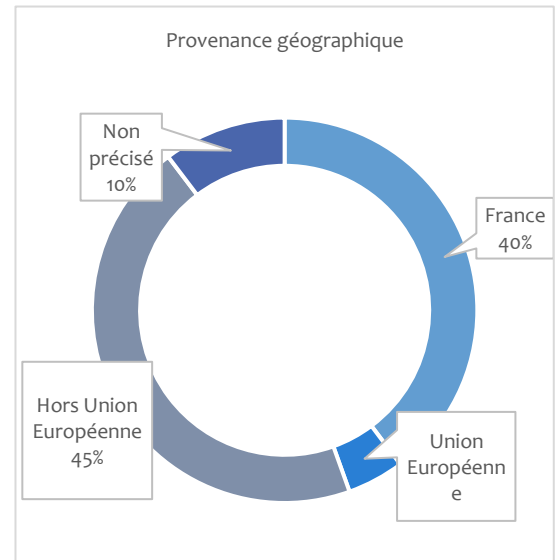
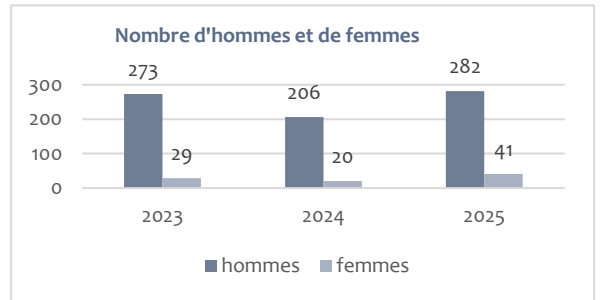
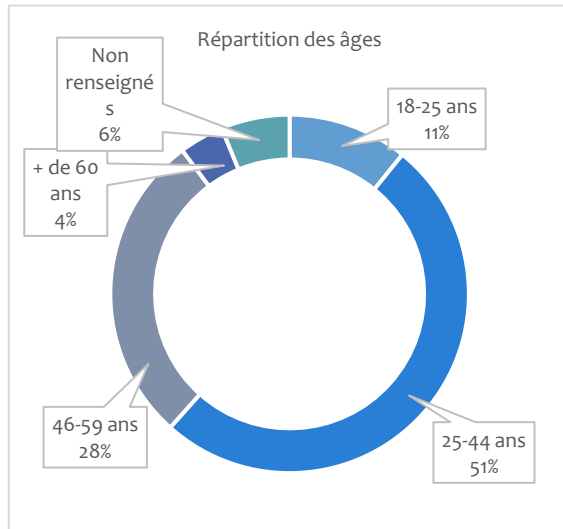
dispositif comme ressource essentielle pour les personnes en grande précarité.

Une partie des usagers du Point Santé sollicite le dispositif de manière répétée, certains se présentant très régulièrement, parfois presque quotidiennement. Cette fréquence de recours montre que le Point Santé est identifié comme un espace accessible et sécurisant pour exprimer ses difficultés, qu'elles soient somatiques ou psychologiques.

Les consultations auprès du médecin généraliste ont continué d'être fortement sollicitées, avec **153 consultations** enregistrées. Cette activité soutenue illustre la pertinence du dispositif, qui vient combler une carence persistante du système de soins en matière d'accès à une réponse médicale pour les personnes les plus précaires.

TYPOLOGIE

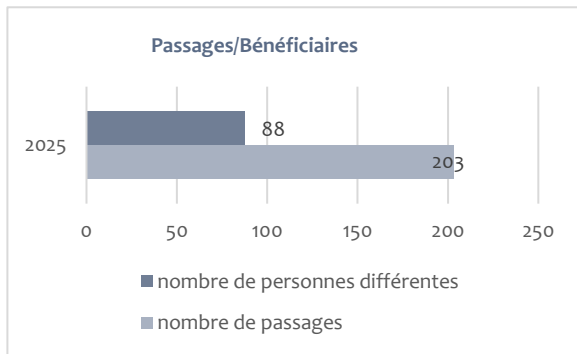
En 2025, la proportion de femmes reçues au Point Santé reste stable par rapport à 2024. Bien qu'inférieure au niveau de 2022 (18%), cette stabilité depuis 2023 montre l'efficacité de l'orientation assurée par l'équipe sociale commune à HEOL et Puzzle, qui dirige les femmes vers la structure la plus adaptée à leurs besoins.



B. POINT SANTE HEOL

Publics rencontrés	Vulnérabilités principales	Rôle du Point Santé
Femmes seules en errance	Troubles psychiatriques, addictions, isolement	Premier recours, accès aux soins, continuité minimale
Familles migrantes	Instabilité administrative, hébergement précaire, méconnaissance du système	Porte d'entrée vers le soin, coordination des démarches médicales
Femmes enceintes en situation de rue	Absence de suivi, risques majeurs, instabilité	Repérage précoce, mise en sécurité, coordination du suivi prénatal
Pères avec enfants	Fragilité familiale, besoin de soutien	Espace sécurisant, accompagnement dans l'accès aux droits et aux soins

FREQUENTATION



En 2025, **203 passages** ont été enregistrés à Héol, pour **88 personnes** distinctes. Ce niveau d'activité, inférieur à celui observé à Puzzle, s'explique par un mode de sollicitation plus ponctuel et ciblé, caractéristique d'un public féminin souvent déjà engagé dans un parcours de soins. Cette tendance rejoint les constats nationaux : selon la DREES (2024), les femmes en situation de précarité mobilisent davantage les dispositifs de santé de droit commun (PMI, médecins généralistes, gynécologues), tandis que les hommes recourent plus fréquemment aux structures médico-sociales de première ligne.

Plusieurs facteurs structurels contribuent à cet écart d'activité :

- ➔ Absence de présence médecin traitant sur site,
- ➔ Amplitude d'ouverture réduite d'avril à novembre (9h30–12h),
- ➔ Pharmacie non conventionnée, limitant la délivrance de médicaments,
- ➔ Public majoritairement féminin, plus autonome dans son parcours de soins,
- ➔ Recours important aux échanges informels dans les espaces de vie,
- ➔ Pudeur accrue à évoquer certains problèmes de santé, phénomène particulièrement observé chez les femmes migrantes au niveau national.

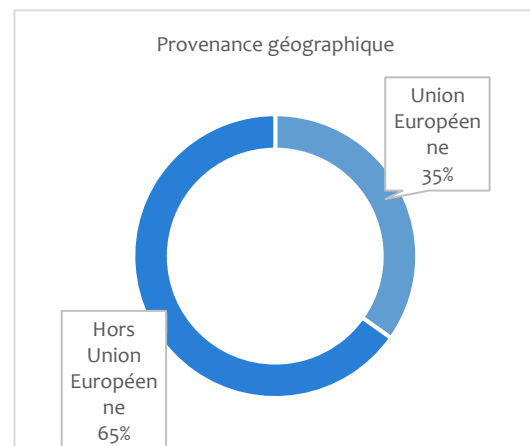
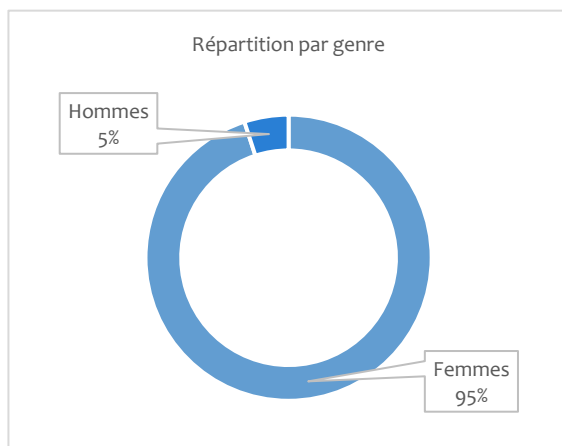
La baisse de fréquentation par rapport à 2024 (369 passages) s'inscrit également dans une dynamique connue : les interruptions de service, même temporaires, ont un impact direct sur l'accès aux soins des publics précaires. Or, l'ouverture du Point Santé a été réduite aux seuls jeudis et vendredis matin pendant plusieurs semaines pour des raisons organisationnelles, tandis que les accompagnements réguliers à la PASS dentaire ont entraîné plusieurs fermetures ponctuelles. Ces éléments reflètent un enjeu national identifié : la continuité de l'offre de soins est un déterminant majeur de la fréquentation des dispositifs pour les personnes en grande vulnérabilité.

Ainsi, la situation d'Héol en 2025 s'inscrit pleinement dans les tendances observées au niveau national : un public féminin plus autonome mais confronté à des freins spécifiques, une fréquentation sensible aux variations d'ouverture, et un besoin constant de coordination pour garantir un accès effectif aux soins.

TYPOLOGIE

Les données recueillies en 2025 montrent une forte présence de femmes accompagnées de leurs enfants, représentant 95 % des passages au Point Santé.

Parmi elles, 65% sont issues de l'immigration hors Union européenne, principalement originaires d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Guinée) et de pays d'Europe de l'Est (Géorgie, Albanie).



A noter que la tranche d'âge 25–44 ans constitue le groupe le plus représenté, avec 40,5 % des personnes accueillies.

Ce profil met en lumière un public confronté à de nombreux freins d'accès aux soins : barrières linguistiques, méconnaissance du système, absence de droits ouverts, mobilité réduite, charge familiale importante ou encore appréhension vis-à-vis des institutions. Dans ce contexte, le Point Santé joue un rôle essentiel de porte d'entrée, de mise en confiance et de coordination. Il permet d'offrir un premier niveau d'écoute et d'évaluation, puis d'orienter vers les acteurs adaptés du territoire, rendant accessibles des dispositifs de santé qui resteraient autrement difficiles à atteindre.

2. PARTENARIAT ET COORDINATION

A. LES PERMANENCES PARTENARIALES

Partenaire	Mission principale	Fréquence de présence	Pertinence pour le public
Équipe Mobile Psychiatrie Précarité	Repérage, prévention, soutien en santé mentale	1 jeudi après-midi/2 PUZZLE	Accès facilité à un suivi psychiatrique pour un public en souffrance psychique ou en rupture
CSAPA	Accompagnement addictions (avec ou sans substance)	Tous les jeudis après-midi PUZZLE	Réduction des risques, soutien individualisé, accès à un professionnel spécialisé
CAARUD / AIDES	Réduction des risques, matériel, dépistages TROD, prévention sexuelle	1 fois/trimestre PUZZLE	Accès à du matériel et à des dépistages pour des personnes consommatrices ou exposées
École de pédicurie – IFPEK	Soins de pédicurie réalisés par des étudiants encadrés	1 fois/mois alternance PUZZLE/HEOL	Réponse à un besoin majeur lié aux conditions de vie (marche, macération, blessures)
PMI – Infirmière puéricultrice & auxiliaire de puériculture	Renforcement du lien entre les familles avec jeunes enfants et les dispositifs de suivi infantile ; observations cliniques du développement et de la motricité des bébés ; actions de prévention et de promotion de la santé	1 fois/6 semaines HEOL	Soutien précoce aux familles, repérage des besoins, accompagnement au développement de l'enfant
Étudiants en médecine – 6^e année	Temps d'immersion et d'observation ; Unité d'enseignement « Médecine et vulnérabilité »	Courant 2025 (environ 12 h passées dans les structures) HEOL / PUZZLE	Former de futurs médecins à la prise en compte de la vulnérabilité et des réalités de la grande précarité

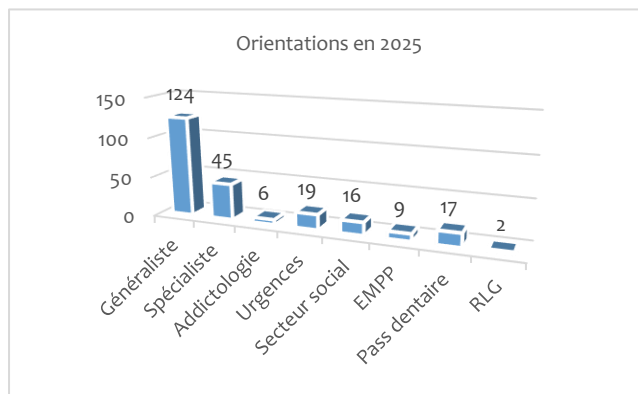
- Le succès important rencontré par les séances de pédicurie est à souligner avec 131 soins réalisés, répondant à un besoin concret lié aux conditions de vie des usagers.

B. INSCRIPTION DES POINTS SANTE DANS LE MAILLAGE TERRITORIAL

Les Points Santé s'appuient sur un réseau de partenaires permettant une prise en soins adaptée aux besoins des personnes. L'équipe participe aux rencontres mensuelles du « staff Santé Précarité » réunissant l'ensemble des acteurs concernés. Ce réseau favorise les échanges de pratiques, l'enrichissement des connaissances et rompt l'isolement des professionnel.le.s souvent seul.e.s dans leurs structures.

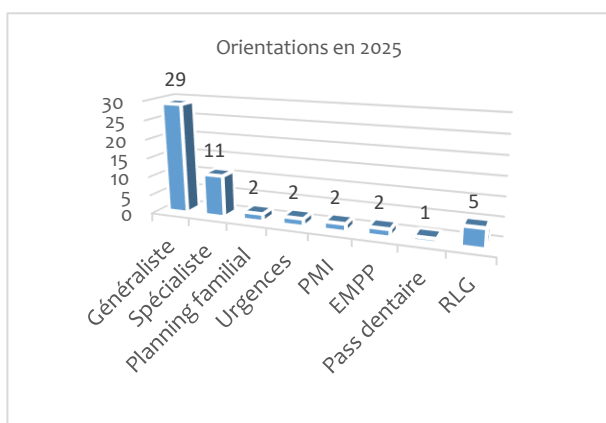
C. COORDINATION ET ORIENTATIONS A PUZZLE

En 2025, l'infirmière et le médecin ont réalisé **303 orientations vers des partenaires et acteurs clés du soin**. Au-delà de la simple mise en relation, ces orientations illustrent pleinement le rôle des Points Santé comme dispositifs de coordination, capables d'ouvrir l'accès à des ressources médicales souvent inatteignables pour les personnes en situation de grande précarité en raison de multiples freins (administratifs, financiers, psychologiques, linguistiques ou liés à la mobilité). Grâce à ce travail d'articulation avec les médecins spécialistes, structures d'addictologie, services d'imagerie, laboratoires ou dispositifs de santé mentale, les usagers peuvent bénéficier d'un parcours de soins plus fluide et adapté.



D. COORDINATION ET ORIENTATIONS A HEOL

En 2025, **59 orientations** ont été réalisées depuis le Point Santé d'HEOL, dont plus de la moitié vers des médecins généralistes. Les demandes de consultations ont principalement concerné la douleur, les soins dentaires, les problèmes infectieux, le soutien psychologique et la cardiologie. Cette dernière thématique est surtout liée à des prises de tension régulières chez des personnes présentant une hypertension déjà suivie en ville ou par le Réseau Louis Guilloux.



La demande de soutien psychologique reste importante. Elle s'explique en partie par les parcours migratoires difficiles, les ruptures de soins, ainsi que par les délais prolongés de mise à l'abri via le 115, qui fragilisent fortement les femmes et les familles.

Les personnes issues de l'immigration ont souvent besoin d'un accompagnement pour structurer leur parcours de soins. Les démarches de droits communs sont majoritairement prises en charge par les assistantes sociales dans le cadre des procédures de régularisation. Les infirmières du Point Santé assurent quant à elles les prises de rendez-vous

(médecins spécialistes, médecin traitant), le plus souvent via Doctolib ou par téléphone. Après cette première mise en lien, les femmes deviennent généralement autonomes et ne ressollicitent le Point Santé que lorsque leurs droits ne leur permettent pas d'effectuer les démarches seules.

Pour les personnes françaises, les demandes concernent principalement la santé mentale et les addictions, avec des orientations majoritairement dirigées vers l'EMPP, les CSAPA et les CAARUD.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2026

En 2025, les Points Santé ont su maintenir une qualité d'accompagnement élevée.

Les infirmières ont renforcé leur lien avec les personnes en participant aux actions collectives mise en place par l'équipe de travail social des accueils de jour. Leur montée en compétences grâce à la formation AFGSU2 constitue un atout supplémentaire pour la qualité des soins.

Le retour dans les locaux rénovés de la Barbotière a nécessité de l'adaptation pour les usagers comme pour les professionnel.le.s mais a aussi permis de renouer avec un public perdu de vue durant la délocalisation, confirmant l'importance de la stabilité et de la proximité dans l'accès aux soins.

En lien avec l'ARS, le service a sollicité une augmentation du temps infirmier afin de développer les accompagnements vers l'extérieur et de faciliter l'accès aux droits communs. De même, la demande de temps médical sur HEOL a été reformulée. Faisons le vœu que ces projets aboutissent.